

ENTREPRISE ADAPTEE

Guide utilisateur

Saisie du champ NIR dans la fiche salarié

Préambule.

Ce champ Numéro de Sécurité Sociale (NIR) permet de saisir :

- Le **NTT** (Numéro Technique Temporaire), respectant par les règles suivantes :

Le premier caractère doit être « 1 » ou « 2 ».

Les 9 numéros suivants doivent correspondre au **SIREN** lié au salarié

Le NTT doit être constitué d'au maximum 40 caractères numériques.

- Les **NIR** (Numéro d'Inscription au Répertoire)/**NIA** (Numéro d'Identification d'Attente) satisfaisants aux règles suivantes :

Le premier caractère doit être 1, 2, 3, 4, 7 ou 8.

Les caractères de 1 à 6 et de 8 à 15 doivent être au format numérique

Le 7ème caractère doit être au format alphanumérique dont

- Tous les chiffres sont acceptés
- Seules les lettres « a » et « b » ou « A » et « B » sont acceptées

Le sexe saisi dans la fiche du salarié doit correspondre à celui renseigné dans le champ NIR
La valeur 1 est utilisée pour un **homme** et la valeur 2 pour une **femme**.

Dans le cas où la date de naissance est renseignée,

- L'année issue de la date de naissance saisie dans la fiche du salarié doit correspondre à celle du champ NIR (Position 2 à 3 : année de naissance sur 2 caractères)
- Le mois issu de la date de naissance saisie dans la fiche du salarié doit correspondre à celui du champ NIR (Position 4 à 5 : mois de naissance sur 2 caractères (de 01 à 12))
- Les derniers chiffres du champ NIR correspondent à la clé de contrôle

COMMENT SAISIR LE NIR DANS UNE FICHE SALARIE EXISTANTE.

1. Dans le bordereau ouvrir la fiche salarié, en cliquant sur l'icône



Fiche de salarié éligible aux aides

Entreprise Adaptée - Mozilla Firefox
https://eaval.asp-public.fr/apea/index.php

Modification de l'employé

Le salarié

Sexe : * Homme
Date de naissance : * 12/06/1976
EA : NIR 1

Nom : * SALARIE
Prénom : * UN

Numéro de Sécurité Sociale (NIR) :

Décision de RQTH délivrée par la CDAPH

Date de décision de RQTH délivrée par la CDAPH : * 01/02/2017
Date d'expiration de la RQTH :
Date de dépôt de la demande de renouvellement de RQTH :

Le contrat de travail

Nature du contrat : * CDI (sauf contrat d'alternance)
Critère justifiant le recrutement en EA :

Date de début de contrat : * 01/01/2018
Date de fin de contrat :
Motif de sortie :

Salarié bénéficiaire d'un minima social à l'embauche :
Durée mensuelle de travail du salarié figurant sur le contrat de travail : * 151.67

Mises A Disposition

Pas de MAD en cours au mois du bordereau

Champ obligatoire

Action

Fiche de salarié non éligible aux aides

Entreprise Adaptée - Mozilla Firefox
https://eaval.asp-public.fr/apea/index.php

Modifier un employé non éligible aux aides EA

Le salarié

Sexe : * Homme
Date de naissance : * 01/06/1972
EA : NIR 1

Nom : * SALARIE
Prénom : * QUINZE

Numéro de Sécurité Sociale (NIR) :

Le contrat de travail

Date de début de contrat : * 01/01/2017
Date de fin de Contrat :
Nature du contrat : * CDI (sauf contrat d'alternance)
Durée mensuelle de travail du salarié figurant sur le contrat de travail : * 151.67

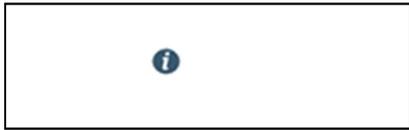
Les données mensuelles

Durée mensuelle de travail effectif ou assimilé(congés payés...): * 151.67
Salaires mensuel chargé : * 2520.00

* Champ obligatoire

Action

L'Info-bulle indique ce qui peut être renseigné dans le nouveau champ.



Le nouveau champ permet de saisir le NIR (ou éventuellement NIA ou NTT)

Numéro de Sécurité Sociale (NIR) :

2. Saisir le NIR (ou éventuellement NIA ou NTT) dans le champ dédié

Entreprise Adaptée - Mozilla Firefox
https://eaval.asp-public.fr/apea/index.php

Le salarié

Sexe : Homme | Date de naissance : 12/06/1976 | EA : NIR 1
Nom : SALARIE | Prénom : UN

Numéro de Sécurité Sociale (NIR) : 1 76 06 32 326 213 15

Historique | Renouvellement de RQTH

Décision de RQTH délivrée par la CDAPH

Date de décision de RQTH délivrée par la CDAPH : 01/02/2017
Date d'expiration de la RQTH :
Date de dépôt de la demande de renouvellement de RQTH :

Historique | Renouvellement de RQTH

Le contrat de travail

Nature du contrat : CDI (sauf contrat d'alternance) | Critère justifiant le recrutement en EA
Date de début de contrat : 01/01/2018
Salarié bénéficiaire d'un minima social à l'embauche
Durée mensuelle de travail du salarié figurant sur le contrat de travail : 151.67
Date de fin de contrat :
Motif de sortie :

Historique | Nouveau contrat | Supprimer Contrat
Données mensuelles

Mises A Disposition

Pas de MAD en cours au mois du bordereau
Historique | Nouvelle MAD

Champ obligatoire

Action
Valider | Annuler

Ici le salarié est né en Juin 1976 à POUYLEBON dans le Gers (informations non présentes dans la fiche salarié).

Son NIR est 1 76 06 32 326 213 15, ce qui correspond à :
1 (homme) **76** (année de naissance) **06** (mois de naissance) **32** (département) **326** (code Insee de la commune) **213** (rang de naissance) **15** (clé)

Remarque 1 : Les espaces s'implémentent au fur et à mesure de la saisie.

Remarque 2 : Le champ de saisie est limité à 40 caractères.

3. Valider la fiche afin d'enregistrer la modification

Le contrat de travail

Nature du contrat : * CDI (sauf contrat d'alternance) Critère justifiant le recrutement en EA

Date de début de contrat : * 01/01/2018

Salarié bénéficiaire d'un minima social à l'embauche

Date de fin de contrat : Durée mensuelle de travail du salarié figurant sur le contrat de travail : * 151.67

Motif de sortie :

Historique Nouveau contrat Supprimer Contrat

Données mensuelles

Mises A Disposition

Pas de MAD en cours au mois du bordereau

Historique Nouvelle MAD

* Champ obligatoire

Action

Valider Annuler

4. Exemple d'un champ saisi avec 40 caractères

Entreprise Adaptée - Mozilla Firefox

https://eaval.asp-public.fr/apea/index.php

Modification de l'employé

Le salarié

Sexe : * Femme Date de naissance : * 15/08/1978 EA : NIR 1

Nom : * SALARIE Prénom : * TROIS

Numéro de Sécurité Sociale (NIR) : 2 78 08 31 555 123 33 SD123054789630145

Vérifier unicité

Décision de RQTH délivrée par la CDAPH

Date de décision de RQTH délivrée par la CDAPH : * 01/01/2017

Date d'expiration de la RQTH :

Date de dépôt de la demande de renouvellement de RQTH :

Historique Renouvellement de RQTH

Le contrat de travail

COMMENT SAISIR LE NIR LORS DE LA CREATION DE LA FICHE SALARIE.

Le déroulé et les contraintes sont identiques à celles de la modification de la fiche salarié. Simplement il faut cliquer sur « Ajouter une ligne » dans le bordereau pour ajouter un salarié.

CONTROLES EFFECTUES SUR LE NIR (OU NTT)

- Le NIR (ou NTT) doit être unique au sein d'un même établissement. Ce contrôle est bloquant. Le message « Le Numéro de Sécurité Sociale saisi est déjà attribué à un autre salarié de l'établissement. Votre saisie n'a pas été enregistrée » s'affiche.

The screenshot shows the 'Ajout de l'employé' form. The fields are: Sexe: Homme, Date de naissance: 20/06/1976, EA: NIR 1, Nom: SALARIE, Prénom: QUENTIN. The 'Numéro de Sécurité Sociale (NIR)' field contains '1 76 06 32 326 213 15'. A modal dialog box is displayed with the message: 'Le Numéro de Sécurité Sociale saisi est déjà attribué à un autre salarié de l'établissement. Votre saisie n'a pas été enregistrée'. The dialog has an 'OK' button.

- Si le champ NIR n'est pas renseigné, pour l'instant pas de message et de blocage à la validation de la fiche
- Si le numéro du sexe ne correspond pas à celui renseigné dans la fiche, le message non bloquant « Le NIR n'a pas été contrôlé dans son intégralité » apparaît lors de la validation de la fiche
- Si l'année ne correspond pas à l'année de naissance renseignée dans la fiche, le message non bloquant apparaît lors de la validation de la fiche
- Si le mois ne correspond pas à celui renseigné dans la fiche salarié, le message non bloquant apparaît lors de la validation de la fiche
- Si la clé ne correspond pas à l'ensemble des précédents chiffres/nombres renseignés, le message non bloquant apparaît lors de la validation de la fiche

The screenshot shows the 'Ajout de l'employé' form. The fields are: Sexe: Homme, Date de naissance: 12/06/1976, EA: NIR 1, Nom: SALARIE, Prénom: UN. The 'Numéro de Sécurité Sociale (NIR)' field contains '2 76 06 32 326 213 15'. A modal dialog box is displayed with the message: 'Le NIR n'a pas été contrôlé dans son intégralité'. The dialog has an 'OK' button.